



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2019

Tenu le mercredi 19 juin 2019 à 18 h
au local DKN-1150 du pavillon Charles-De Koninck



SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Alexandre Terrigeol Sciences et Génie
Audrey Laberge-Carignan Sciences et Génie
Clément Joubert Foresterie, géographie et géomatique
Francis Marleau Donais Aménagement, architecture et arts visuels
Jérémy Bernard Médecine
Jude Emmanuel Cléophat Pharmacie
Julien Fouquet-Asselin Sciences de l'administration
Samuel Yergeau Foresterie, géographie et géomatique
Olivier Villemaire-Côté Foresterie, géographie et géomatique
Thierry De Serres-Bérard Médecine

SONT ABSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Eliane Desruisseaux Lettres et sciences humaines
Ludovic Miramand Médecine
François D'Assises Babou Bationo Sciences de l'administration
Carl Lavoie Sciences de l'administration
Louis-Simon Rousseau Sciences sociales
Mathilde Trudel-Ferland Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Nidhal Mekki Droit
Mohamed Nouni Sciences de l'administration
Josyane Turgeon Sciences et Génie
Joanie Tremblay Flamand Sciences de l'administration

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Nicolas Pouliot Président
Charlotte Barry V.-p aux affaires internes
Nathaniel Morin V.-p. aux affaires financière et au développement
* Ibrahima Massagninni Kone V.-p. aux études et à la recherche
* Lydia Arsenault V.-p. aux droits étudiants
* Jason. F. Ortmann V.-p. aux affaires externes
* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Pouliot constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h06.

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que Mme Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que M. Jérôme Lizotte agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande s'il y a des modifications à apporter. M. Nicolas Pouliot demande d'ajouter le point 6.2 Destitution du CA et que le point 8.1 Cotisation dédiée APÉtUL devienne le point 7.1.

Résolution n°2

Il est proposé par : Mme. Audrey Laberge-Carignan

Appuyé par : M. Clément Joubert

D'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

18h00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 mai 2019
5. Communication Présidence
6. Ressources humaines
 - 6.1 Démission du Conseil d'administration
 - 6.2 Destitution du CA
 - 6.3 Rapports mensuels du comité exécutif
 - 6.4 Modalité des élections
 - 6.5 Élection du ou de la secrétaire-général-e
 - 6.6 Nomination au comité Chaire publique et Néo
7. Affaires internes
 - 7.1 Cotisation dédiée APÉtUL
 - 7.2 Plan d'action 2019-2020
 - 7.3 Café Fou Aéliés
 - 7.4 Chaire publique et Néo
 - 7.5 Calendrier des instances de l'AELIÉS 2019-2020

20 h 00 PAUSE

8. Affaires financières
 - 8.1 Budget 2019-2020
 - 8.2 Facture Accès Conseil
 - 8.3 Assurances ASEQ
 - 8.4 Entente de prêt avec le Café Fou Aéliés
 - 8.5 Coop Zone et Lexya
 - 8.6 États des résultats, suivis budgétaires et bilans financiers
9. Affaires externes
10. Affaires académiques et droits étudiants
 - 10.1 Mémoire sur l'insertion professionnelle des titulaires de doctorat
11. Activités des associations
12. Affaires nouvelles (Varia)
13. Date du prochain CA (14 août 2019)

22h00 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2019

Considérant qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2019 a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

Résolution n°3

Il est proposé par : Mme. Lydia Arsenault

Appuyé par : Mme. Audrey Laberge-Carignan

D'adopter le procès-verbal du CA du 15 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité

5. COMMUNICATION PRÉSIDENTE

M. Nicolas Pouliot informe le conseil d'administration que le permis d'alcool pour la terrasse a été obtenu, le financement de la Chaire publique et Néo avance également. Le président rappelle qu'il serait bien que les administrateurs restent jusqu'à la fin étant donné qu'il y a beaucoup de gros dossiers à discuter.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1. Démission du CA

La démission de Mme. Eliane Desruisseaux est annoncée.

6.2. Destitution au CA

Le huis clos est adopté à 18h12.

Le huis clos est levé à 18h19.

6.3. Rapport mensuel des officiers et officières

Résolution n°4

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : Audrey Laberge-Carignan

Que les rapports d'officier et d'officières pour la période du 9 mai 2019 au 13 juin 2019 soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité

6.4. Modalité des élections

Les modalités des élections pour le poste de secrétaire-générale sont présentées.

6.5. Élection du ou de la secrétaire général-e

M. Maxime Lavoie se présente et affirme qu'il est toujours impliqué et qu'il souhaite continuer de le faire. Il veut faire le doctorat cette année. Il a fondé l'association des jeunes philanthropes à l'Université Laval, il s'est impliqué à la Table du Pain, il s'est impliqué au MBA également. Il a fait le baccalauréat en mathématiques en sciences et génie. Il a continué au MBA en sciences et gestion. Il est parti en France pour faire le Master. Il veut faire son doctorat en finance informatique. Il considère que son parcours est assez technique et que cela le motive, le côté social le motive également. Il va pouvoir combler ses besoins et intérêts. Il va chercher l'aspect légal, administratif, organisationnel qu'il fait moins ailleurs. Il aime voir ce que l'on peut améliorer à l'AELIÉS.

M. Alexandre Terrigeol demande si le candidat veut commencer son doctorat en septembre 2020. Le candidat répond que oui et qu'il va prendre quelques cours cet automne.

M. Nicolas Pouliot demande quels seraient les projets du candidat s'il était élu. Le candidat répond qu'il priorise l'implication des étudiant-e-s sur les CCC. Il affirme également que la révision des règlements généraux.

M. Nathaniel Morin demande comment le candidat expliquera à un membre qu'est-ce que l'AELIÉS. Le candidat répond qu'il affirmerait que c'est l'association de tous les cycles supérieurs et qu'elle offre des services comme le Fou Aéliés, mais également dans la défense de droit et de recherche.

Mme Lydia Arsenaault demande quelle importance le candidat accorde à la qualité du français dans les documents officiels de l'AELIÉS. Le candidat répond qu'il trouve cela très important, mais qu'il accorde une importance égale aux autres langues.

Jason Ortmann demande quelles sont les expériences du candidat en travail d'équipe. Le candidat répond que dans le travail d'équipe, la chose la plus importante est un leader. Cette personne doit consulter les autres et de prendre une décision quand les choses sont tendues. Il affirme également que le savoir laisser-aller est important puisque la majorité doit décider.

Jason Ortmann demande combien d'heures par semaine le candidat prévoit réserver. Le candidat prévoit une trentaine d'heures par semaine et que ces cours seront techniques et moins théoriques.

M. Nathaniel Morin demande comment le candidat s'y prendrait pour attirer davantage d'étudiant-e-s internationaux. Le candidat répond que de collaborer avec BVE. Selon les pays d'origine, la perception de l'implication n'est pas la même.

M. Ibrahim Koné demande le candidat réagirait s'il se rend compte qu'un-e employé-e ou un-e exécutant-e briserait les règlements généraux. Il affirme qu'il en parlera au comité exécutif afin de vérifier la gravité de la situation.

Mme Lydia Arsenaault demande comment le candidat réagirait s'il subissait une double crevaision en chemin vers l'UEQ. Le candidat répond qu'il informerait l'UEQ de notre retard pour ensuite trouver une solution.

M. Richenel Ostine se présente et affirme qu'il est le président de l'association étudiante parascolaire des Antillais de l'Université Laval. Il se présente pour la deuxième fois à ce poste. Il affirme qu'il a eu de bonnes conversations avec la secrétaire générale sortante, Mme Yasmine Mohamed. Il prévoit renforcer et préserver la formation des administrateurs ainsi que des suivis avec l'archiviste de l'AELIÉS afin de préserver la mémoire institutionnelle de l'association. Le candidat

affirme également qu'il a été témoin de beaucoup de cas de problèmes de santé mentale dans le cadre de ses associations et qu'il a mis sur place plusieurs activités dans son association afin de briser l'isolement et la solitude.

M. Olivier Villemare-Côté demande quelles seraient les disponibilités du candidat cet automne. Le candidat répond qu'il a été capable de s'impliquer à son association malgré 7 cours et un travail à temps partiel.

M. Nathaniel Morin demande comment le candidat expliquerait à un membre ce qu'est l'AELIÉS. Le candidat répond qu'il dirait que c'est l'association de tous les étudiant-e-s de cycles supérieurs de l'Université Laval et qu'il s'agit de beaucoup de gens qui souhaitent s'impliquer et changer les choses afin d'améliorer la condition de vie des étudiant-e-s.

M. Nicolas Pouliot demande quels seraient les projets du candidat s'il était élu. Le candidat répond qu'il pourrait mieux le savoir quand il aura pris possession de tous les dossiers qu'il pourra ensuite fournir une réponse satisfaisante.

M. Ibrahim Koné demande comment le candidat réagirait si un-e officier-ère ou un-e employé-e de l'AELIÉS briserait les règlements généraux. Le candidat répond que les règlements généraux seront sa boussole et qu'il sera ferme dans leurs applications.

M. Thierry De Serres-Bérard demande si le candidat est réactif par rapport à ces messages textes. Le candidat répond que oui.

M. Olivier Villemare-Côté demande si le candidat fait une maîtrise de cours ou de recherche. Le candidat répond qu'il fait une maîtrise de cours.

Mme Lydia Arsenault demande quelle importance le candidat consacre au français. Le candidat répond qu'il y accorde une place très importante.

M. Francis Marleau-Donais demande comment le candidat réagirait si les règlements généraux étaient incertains. Le candidat répond qu'il suivra l'esprit de l'article 20 de nos règlements généraux.

M. Judes Emmanuel Cléophaat demande quels sont la plus grande faiblesse du candidat et le plus grand défi du candidat. Le candidat répond qu'il y a une belle synergie dans l'équipe actuelle et qu'il souhaiterait prendre sa place dans cette équipe.

M. Samuel Yergeau demande si le candidat restera à 4 cours la session prochaine. Le candidat répond qu'il pourra avoir assez de temps pour s'impliquer et qu'il ne voit pas l'AELIÉS comme une contrainte. En tant qu'étudiant international, il ne peut pas descendre en bas de 4 cours.

Les administrateurs et administratrices délibèrent des deux candidatures.

M. Samuel Yergeau et M. Olivier Villemare-Côté débattent du temps d'implication que M. Richenel Ostine pourra donner à l'AELIÉS et des étudiant-e-s internationaux.

Mme Lydia Arsenault note également que l'ancienne secrétaire générale était une parente-étudiante et affirme que le poste de secrétaire générale offre une certaine flexibilité que d'autres n'offrent pas.

M. Nathaniel Morin rappelle que l'on doit juger les candidatures selon leurs compétences.

M. Nicolas Pouliot affirme que nous avons deux excellentes candidatures et que la persévérance de Richenel est palpable.

M. Emmanuel Cléophaat affirme que M. Ostine a fait une excellente allocution.

Résolution n°5

M. Richenel Ostine est élu à majorité au poste de secrétaire général.

6.6. Nomination au comité chaire publique et Néo

Résolution n°6

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que M. Alexandre Terrigeol soit nommé au comité chaire publique et Néo.

Adoptée à l'unanimité

7. AFFAIRES INTERNES

7.1. Cotisation dédiée APÉTUL

L'APÉTUL présente sa demande de cotisation dédiée à l'AELIÉS aux administrateurs et administratrices présent-e-s.

Résolution n°7

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Olivier Villemaire-Côté

Qu'une plénière de 20 minutes soit consacrée sur la cotisation dédiée de l'APÉTUL.

Adoptée à l'unanimité

M. Olivier Villemaire-Côté demande s'il serait possible de faire un référendum de hausse de cotisation et d'y insérer une cotisation dédiée à l'APÉTUL.

M. Nicolas Pouliot affirme qu'il ne faut pas qu'un référendum d'une hausse de cotisation soit forcé par l'APÉTUL et que nos options doivent être évaluées.

Mme. Mathilde Ferland-Trudel se questionne sur la légitimité d'insérer une cotisation dédiée dans un référendum d'hausse de cotisation.

M. Alexandre Terrigeol affirme qu'il ne comprend pas pourquoi l'Université Laval ne s'implique pas dans cette cause.

M. Nicolas Pouliot affirme qu'après s'avoir penché sur la cotisation dédiée il serait pertinent d'offrir une subvention dédiée afin de trouver un compromis et subvenir aux besoins de l'APÉTUL.

M. Nathaniel Morin affirme être d'accord avec cette idée de subvention dédiée et qu'il faut faire attention avant de se lancer dans une campagne référendaire.

M. Samuel Yergeau affirme que la subvention dédiée devrait être équivalente au montant que l'APÉTUL gagnerait en cotisation dédiée.

M. Nathaniel Morin affirme que l'AELIÉS n'est pas à l'étape d'établir un montant pour une subvention dédiée à l'APÉTUL et qu'il ne faut pas sauter directement au même montant de la cotisation dédiée.

Mme. Mathilde Trudel-Ferland demande à quel point les membres seraient tannés de référendums.

M. Nicolas Pouliot répond que les référendums de hausse de cotisation arrivent périodiquement dans le mouvement étudiant que cela est toujours difficile à concrétiser.

Résolution n°8

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que l'AELIÉS n'organise pas de référendum pour une cotisation dédiée à l'APÉtUL en 2019-2020.

Amendement n°1

Il est proposé par : M. Ibrahima Massagninni Kone

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que l'AELIÉS n'organise pas de référendum pour une cotisation dédiée à l'APÉtUL en 2019.

L'amendement est adopté à l'unanimité

Résolution n°9

Que l'AELIÉS n'organise pas de référendum pour une cotisation dédiée à l'APÉtUL en 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°10

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Clément Joubert

Qu'il soit discuté l'offre d'une subvention dédiée à l'APÉtUL lors d'un CA ultérieur.

Adoptée à l'unanimité

7.2. Plan d'action 2019-2020

Résolution n°11

Il est proposé par : M. Olivier Villemare-Côté

Appuyé par : Mme. Audrey Laberge-Carignan

Que le plan d'action 2019-2020 de l'AELIÉS soit adopté.

Amendement n°1 (Résolution n°12)

Il est proposé par : M. Olivier Villemare-Côté

Appuyé par : M. Clément Joubert

Ajouter l'action 2.6.1: « Intégrer dans le plan de communication la promotion des postes vacants sur les CCC et réviser la section du site internet décrivant les différents postes des CCC ».

Adopté à l'unanimité

Amendement n°2 (Résolution n°13)

Il est proposé par : Mme Lydia Arsenault

Appuyé par : M. Clément Joubert

Ajouter l'action 4.1.5: « Assurer une veille des méthodes d'encadrement utilisées envers les étudiants en recherche dans les différentes facultés ».

Adopté à l'unanimité

Amendement n°3 (Résolution n°14)

Il est proposé par : M. Alexandre Terrigeol

Appuyé par : M. Jérémie Bernard

Ajouter l'action suivante dans l'objectif 2.1: « Diminuer le nombre de postes vacants sur le CA en ciblant les facultés déficitaires ».

Adopté à l'unanimité

Amendement n°4 (Résolution n°15)

Il est proposé par : M. Alexandre Terrigeol

Appuyé par : Mme Mathilde Ferland-Trudel

Ajouter l'action suivante : « Qu'une collecte de donnée soit faite au sein des facultés de l'Université Laval afin de connaître les règlements généraux des FIÉ afin de fournir une base de références disponibles aux étudiant-e-s siégeant sur le conseil d'administration des FIÉ ».

Adopté à l'unanimité

La proposition initiale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité

7.3. Café Fou Aéliés

Nicolas Pouliot présente les dernières avancées du dossier de la terrasse du Fou Aéliés. Les travaux électriques, le faux plafond et la porte seront installés sous peu.

7.4. Chaire publique et Néo

M. Nicolas Pouliot présente les dernières avancées des négociations avec l'Université Laval concernant les grandes conférences ainsi que les décisions prises au comité de la chaire publique et Néo.

7.5. Calendrier des instances de l'AELIÉS 2019-2020

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Olivier Villemare-Côté

Résolution n°16

Que l'assemblée générale annuelle de l'AELIÉS se tienne le 16 octobre 2019 à partir de 17h.

Adoptée à l'unanimité

8. AFFAIRES FINANCIÈRES

8.1. Budget 2019-2020

M. Nathaniel Morin présente les chiffres et les données pour le budget 2019-2020 de l'AELIÉS aux administrateurs et administratrices.

Résolution n°17

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que le budget 2019-2020, qui est équilibré, soit adopté.

M. Fouquet-Asselin demande qu'est-ce qui explique le réinvestissement massif dans la chaire publique et Néo. M. Nathaniel Morin répond que cela est dû à l'arrivée des Grandes conférences de l'Université Laval et les négociations.

M. Fouquet-Asselin demande où se retrouve les rénovations de la Maison Marie-Sirois. M. Morin répond que cela se retrouve dans les coûts d'opérations.

M. Villemaire-Côté demande où est le coût du site web dans le budget. M. Pouliot explique que cela se trouve dans le budget 2017-2018.

M. Fouquet-Asselin demande de combien chiffre-t-on le comité social de la MMS. M. Morin répond qu'il sera chiffré à 500 \$.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°18

Il est proposé par : Mme. Charlotte Barry

Appuyé par : M. Clément Joubert

Qu'une motion de félicitation soit accordée à M. Nathaniel Morin pour son budget.

Adoptée à l'unanimité

8.2. Assurances ASEQ

Résolution n°19

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que les frais d'assurances facturés aux étudiants pour l'année scolaire 2019-2020, via le service des finances, soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité

8.3. Entente de prêt avec le Café Fou Aeliés

Résolution n°20

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que l'AELIÉS autorise Nicolas Pouliot et Nathaniel Morin à signer l'entente de prêt entre l'AELIÉS et le café Fou AELIÉS. L'entente porte sur un prêt de 25 000 \$ de l'AELIÉS pour le café Fou AELIÉS. Ce prêt sera fait à la signature du contrat en un seul versement et il sera sans intérêt, sans frais de crédit et aura une échéance fixée au 30 avril 2020. Il est entendu que le café Fou AELIÉS rembourse le prêt en deux versements de 12 500 \$, le premier étant en décembre 2019 et le deuxième en avril 2020. Il est entendu qu'un remboursement complet du prêt de 25 000 \$ est attendu d'ici la fin de l'année financière 2019-2020 et qu'il est considéré comme un prêt court terme.

Adoptée à l'unanimité

8.4. Coop Zone et Lexya

M. Nathaniel Morin présente les différentes options de ventes de livres usagés pour l'AELIÉS, c'est-à-dire Lexya et Coop Zone.

Résolution n°21

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Olivier Villemare-Côté

Qu'une plénière de 10 minutes soit adoptée pour discuter de l'option entre Coop Zone et Lexya.

La plénière est rallongée de 5 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°22

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : Mme. Audrey Laberge-Carignan

Que l'AELIÉS adopte l'entente de partenariat sur l'offre de service de livres usagés avec Coop Zone.

Adoptée à l'unanimité

Le quorum n'est plus constaté, donc l'assemblée est close à 22h44.

—

Yasmine Mohamed Secrétaire d'assemblée

Nicolas Pouliot Président